

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr

Site : montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Étroit le 16 Mars 2024

Les travaux nécessaires à la sécurisation en eau potable ont débuté sur le territoire de la commune.

Pour rappel, les réseaux de distribution d'eau potable des 38 communes de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois seront maillés. Cela permettra, à terme, de sécuriser la distribution d'eau potable tout au long de l'année et notamment pallier les manques liés aux périodes d'étiage devenues de plus en plus fréquentes.

Chaque commune gardera ses propres moyens de production d'eau potable mais pourra compter sur un apport venant d'autres communes en cas de besoin.

La Communauté de Communes, qui a la compétence pour la sécurisation eau potable, fait réaliser les travaux au titre de la maîtrise d'ouvrage, Lorraine Conseils étant en charge de la maîtrise d'œuvre. Les travaux sont réalisés par l'entreprise SLD TP, pour le lot n°1, canalisations et génie civil et par l'entreprise IP France pour le lot n°2, l'électricité et les équipements électromécaniques.

Le financement est pris en charge pour moitié par l'Agence de l'Eau, par le biais de subventions, le reste étant à la charge de la Communauté de Communes.

La canalisation de raccordement avec la commune de Saulxures-lès-Vannes est enfouie sur l'accotement de la RD117, suit le chemin d'exploitation n°19, le chemin de Mont l'Étroit à Housselmont, le chemin d'exploitation n°4 puis traverse la parcelle AA16 et sera branchée sur l'arrivée des captages en pied du château d'eau.

Tous ces travaux d'ampleur devraient être achevés courant juin 2024.

Il est rappelé que pour une sécurité maximale durant toute la durée de ces travaux, il est demandé à chacune et à chacun une grande prudence dans ces secteurs.

Pour tous renseignements complémentaires, présentation technique ou fonctionnelle, détail des impacts, notamment financiers, pour la commune et ses habitants, le maire et les conseillers se tiennent à votre disposition.